



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du :	18 novembre 2025
à :	19h30 (District du Loiret)
Présidence :	Sébastien VERYEPE
Présent(s) :	Peter LEMAITRE, Christophe SZCZESZEK, Jacques LEVEFAUDES, Fabrice LEMEUR, Alexis DEBRU et Jean-Pierre LAMBIN (invité)
Visioconférence :	Yves DONFOUET, Dominique GAUTHIER
Excusés :	Pierre GAC, Sami MAKHOUL, et Bruno MALBRANQUE

Ordre du jour : Effectifs – FIA – Coupe de France des arbitres – Réunion fin de saison – Jeunes - Discipline - Courriels

Sébastien VERYEPE ouvre la réunion. Il adresse un prompt rétablissement aux collègues blessés ou convalescents.

19h00

Convoqué devant notre instance, la CDA reçoit un arbitre de D3, à la demande de la commission de discipline suite à une affaire concernant la rencontre Bazoches – SMOC en D3.

Après avoir entendu l'arbitre, au vu des éléments déclarés, le bureau de la CDA ne prend aucune sanction administrative et clôture le dossier pour retour à la commission de discipline.

Effectifs :

FOOT2000	176	6 FFF / 35 en ligue / 135 en district
Désignables	164	6 / 33 / 125

Formation FIA :

19 candidats reçus dont 12 jeunes arbitres stagiaires.

Des soucis encore dans le tutorat pour certains d'entre-deux.

Relances faites par le gestionnaire du tutorat.

Coupe de France des arbitres :

Deux arbitres de notre district se sont qualifiés au sein de la Ligue CVL pour les seizièmes de finale : Hamza BELGHITI et Haïtam AROUS.

Félicitations à eux !!!

Evocation de la réunion de fin de saison :

Il est envisagé de la délocalisée à BONNY S/LOIRE. La date préconisée en attente de confirmation, serait le samedi 27 juin 2026 à partir de 14H00.

Le programme de cette après-midi / soirée :

- Bilan de la saison
- Mise en place du test physique comptant pour la future saison ;
- Animations conviviales : Concours de pétanque / match de foot / détente ;
- Repas de cohésion autour d'un barbecue.

Section jeunes arbitres :

Le gestionnaire rencontre quelques difficultés pour désigner sur les rencontres U18 R2 programmées le dimanche.

Discipline :

7 arbitres sanctionnés pour indisponibilité tardive ou absence sur rencontre.

2 arbitres seront rappelés à l'ordre pour manquement administratif.

Rappel aux arbitres :

- Les indisponibilités doivent être posées minimum 15 jours avant.
- Lorsque vous êtes convoqués en commission de discipline, nous vous rappelons que si la date de commission ne vous convient pas, vous pouvez en faire part pour changer la date ou l'horaire ou demander à participer en visioconférence car impossibilité de vous déplacer.

Courriels reçus :

19/10 - Mail d'un arbitre D2 suite à son absence sur la rencontre – Pris note

19/10 – Mail d'un club suite à des cartons notés deux fois – Pris note

21/10 – Mail d'un éducateur U13 suite à des avertissements non mentionnés sur FMI sur une rencontre antérieure – Pris note

23/10 – Mail d'un président de club suite au comportement d'un arbitre D3 – Pris note

25/10 - Mail d'un arbitre D3 pour demander des explications sur sa descente catégorie – Une réponse sera faite

25/10 – Mail d'un jeune arbitre pour arbitre en foot à 11 – Pris note

30/10 – Mail de la ligue pour désigner des arbitres en ligue sur une rencontre de section féminine – Réponse faite

09/11 – Mail d'un arbitre D1 pour signaler l'absence de ses arbitres assistants – Pris note

12/11 – Mail d'une secrétaire de club pour les frais kilométriques trop importants - Pris note

17/11 – Mail d'un club pour ne plus être arbitrer par un arbitre – Pris note

Fin de la réunion 21h00

Président de la CDA
Sébastien VERYEPE

